

Conseil Municipal du 16 décembre 08

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux Terre d'Audace, Terre d'Avenir**

Rapport 1 – Service minimum d'accueil [dans les écoles]

Rapport 2 – Service minimum d'accueil [dans les écoles] **conditions de mise en œuvre**

Rapport 3 – Refus de la suppression de la scolarité de 2 à 3 ans – Maintien d'un service d'accueil dans les écoles maternelles

Le moins que l'on puisse dire est que comme l'on fait savoir de nombreux maires de tous bords, cette loi n'est pas applicable. Conformément à la vision de la politique que nous avons au sein de notre groupe d'ouverture nous ne souhaitons pas entrer dans une vision politicienne qui tendrait à défendre les positions d'un bord uniquement parce que nous sommes dans l'opposition.

Le rapport n°2 pose les bonnes questions et est rédigé dans un sens constructif.

Pour le rapport n°1, nous approuvons dans le fond ce rapport, excepté la partie qui reviendrait implicitement à **cautionner** votre méthode initiale d'incivilité.

Concernant le rapport 3, nous sommes pour le maintien des RASED. Au sujet de l'école dès deux ans nous souhaiterions aller plus loin car nous ne partageons pas votre engouement pour la scolarisation des tout petits. Votre rapport affirme que, je cite, "de nombreuses études démontrent les aspects positifs d'une scolarisation à 2 ans". La formule, astucieuse, permet de masquer les très nombreuses autres études qui disent le contraire...

Vous qui n'avez de cesse de critiquer le système parce qu'il écrase nos concitoyens sous des contraintes d'efficacité, vous êtes cependant favorable à ce que l'on arrache au plus tôt les enfants de leur famille, pour procéder à leur socialisation. Pourtant les dégâts affectifs sur l'enfant sont très graves et sont sources de vrais problèmes dans la construction de leur personnalité. Les impacts sur leur avenir ont des conséquences dramatiques autant pour eux que pour la société. Une politique responsable chercherait à trouver des solutions à cette plaie de notre société, nous en sommes très loin. Nous souhaitons aller plus loin : nous sommes pour la mise en place de moyens plus adaptés aux plus petits. A ces restrictions près nous voterons pour les 3 rapports.

[Le vote a ensuite été remis en cause du fait de la reformulation des intitulés des rapports par M. Gérin au moment même du vote. Nous avons maintenu notre vote pour les rapports tels qu'ils étaient présentés, sachant que toute modification a posteriori est contraire à la loi].

Rapport 4 – Conseil de développement industriel de Lyon Sud-Est

Cf. Intervention de Djilannie Ben Mabrouk

Rapport 5 – Fonctionnement des conseils de quartier et renouvellement des délégués

Plus que favorable à la mise en place de dispositifs impliquant les Vénissiens dans le développement de leur quartier nous sommes **pour** les conseils de quartier.

Cependant comme vous le savez, le fonctionnement actuel de ces conseils n'est pas du tout satisfaisant. La très faible fréquentation de ces conseils de quartier en est la démonstration. Beaucoup de Vénissiens expliquent que dans un premier temps, ils y ont cru. Puis très vite ils ont été désabusés. Désormais, ils dénoncent la parodie de démocratie participative de ces conseils et ne s'y rendent plus...

Pour remédier à cela, il faudrait déjà que la présidence de ces conseils soit indépendante de la municipalité. Il faudrait que le président soit une personne du quartier (ce qui est loin d'être le cas partout) et surtout qu'elle soit élue par les membres du conseil de quartier.

Lors du conseil municipal du 29 septembre dernier, vous avez rejeté notre amendement déposé en bonne et due forme sans même l'avoir mis au vote, ce qui, soit dit en passant, représente un déni de démocratie supplémentaire... "C'est politique" m'aviez-vous répondu comme seule explication !

Aujourd'hui vous nous demandez de voter un rapport entérinant ce système, notre réponse sera encore non. Nous voterons contre ce rapport.

Rapport 7 – Subventions à diverses associations et aux Etablissements publics communaux en 2009

Comme nous le disions déjà lors du dernier conseil, bien que très favorable au monde associatif et plus que convaincu de sa dimension irremplaçable, le Groupe d'Ouverture Vénissieux, Terre d'Audace, Terre d'Avenir s'abstiendra de voter ce rapport. Cela ne préfigure **aucun** jugement de notre part sur les associations nommées dans ce rapport. Cependant, nous ne disposons pas d'une vision suffisamment détaillée de l'aide apportée, ou refusée, aux différentes associations vénissiennes. Souvent interpellé sur ce sujet par les vénissiens, nous ne souhaitons apporter notre caution aux choix de la mairie. C'est donc dans le doute que nous nous abstenons.

Rapport 11 – Transport nécessaire aux activités scolaires, sportives, culturelles, de loisir et sociales assurées par la ville. Appel d'offre ouvert – Marché renouvelable.

Nous nous abstiendrons car nous ne sommes pas représenté dans la commission d'appel d'offre. Nous ne pouvons apporter une caution en aveugle.

Rapport 19 – Modification du PLU

D'une part, forcé de constater le manque de cohérence urbanistique de l'évolution de notre ville, et ayant d'autre part, été alerté maintes fois sur le manque de concertation avec les habitants, notre groupe s'abstiendra de voter. Il est à noter que ce rapport, dans plusieurs cas, concerne des particuliers.

Intervention finale – Question orale